



COMMUNIQUE DE PRESSE

Les Conseils communaux d'Autigny, Chénens, Cottens, La Brillaz et Neyruz se sont réunis le 23 juin 2026 afin de poursuivre les réflexions engagées à la suite du sondage réalisé le 28 septembre 2025. A cette occasion, ils ont confirmé leur volonté d'entreprendre une étude de fusion entre les cinq communes.

Les Exécutifs communaux vont désormais mettre en place l'organisation nécessaire à la conduite de cette étude. Ils se réjouissent de la poursuite de la collaboration entamée lors de la précédente législature.

Les Conseils communaux d'Autigny, Chénens, Cottens, La Brillaz et Neyruz